

Mesdames, Messieurs,

Je m'étonne de recevoir cette motion datée du 18 mars qui fait état d'un projet qui n'est pas arrêté et d'une réunion de présentation entre la municipalité et les enseignants qui n'a pas eu lieu.

Si le 19 mars, la commission enfance a effectivement discuté de propositions, elle n'a statué sur aucune répartition. Elle a en revanche confirmé la volonté d'inclure dans la réflexion sur les écoles l'ensemble des enseignants et des parents de la commune et l'a indiqué dans son compte-rendu : «Nécessité de rencontrer l'ensemble des enseignants et non les directrices uniquement afin de les inclure dans la réflexion. La Municipalité a pleinement conscience de l'impact de certaines décisions sur leur organisation professionnelle.»

Dans cette optique, Mme Mouti proposera à tous les enseignants une date de rencontre dans les prochains jours.

Nous espérons par conséquent que chacun d'entre vous pourra être présent afin de pouvoir s'exprimer librement et participer de façon constructive sur des bases transparentes.

Bien cordialement,

Virginie CARTENET

Adjointe au maire

Service Enfance/Jeunesse

Commune de La Chapelle-Longueville (27950)